



CIRUISEF – Sciences en Francophonie

*Conférence Internationale des Responsables des Universités et
Institutions Scientifiques d'Expression Française*



Dakar 2009

Vers une Charte francophone des thèses scientifiques.

Préambule :

La signature d'une charte doit être l'occasion d'une discussion entre le doctorant et son (ou ses) encadrant du projet de recherche, de sa place au niveau de l'équipe et des conditions de sa réalisation. Cette discussion est formalisée par un engagement mutuel. Ces principes s'appliquent également aux cotutelles.

Qu'est-ce qu'une charte des thèses ?

Une charte des thèses définit les **droits et les devoirs respectifs** du doctorant d'une part, de son directeur de thèse ainsi que des structures d'accueil d'autre part, en rappelant la déontologie qui inspire les dispositions réglementaires en vigueur dans le respect de la diversité des disciplines, des établissements et des coutumes ou lois nationales.

Les dispositions d'une charte apportent des précisions en matière de qualité, de principes éthiques, de conditions de formation et/ou de travail, de sécurité et hygiène, de droits de propriété intellectuelle. Une charte reconnaît également la valeur de toutes les formes de mobilité comme moyen d'améliorer le développement professionnel des chercheurs.

Enfin, une charte des thèses est un dispositif interne utile en cas de conflit entre un doctorant et son directeur de thèse ou son laboratoire d'accueil dans la mesure où elle doit prévoir la mise en place d'une procédure interne de médiation tant au service du doctorant que de l'établissement.

Des exemples de chartes des thèses :

En France toutes les écoles doctorales ont adopté une charte des thèses. Toutes ces chartes s'appuient sur un arrêté de 1998. Plusieurs Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ont opté pour une charte commune des thèses applicable à toutes les écoles doctorales relevant du PRES.

La charte européenne du chercheur de 2005 intègre la situation des doctorants en tant que « chercheurs en début de carrière ».

D'autres universités, voire d'autres pays, ont mis en place une procédure analogue (Code et Charter en Suisse ...)

Enfin d'autres pays fonctionnent sans charte « nationale », mais avec des règlements à l'intérieur des universités qui sont, de fait, des chartes tacites (Canada).

Les missions et responsabilités figurant dans les chartes des thèses sont souvent déjà de mise et au centre des préoccupations.

Cependant il est utile de les formaliser dans un document cosigné par le doctorant d'une part, son directeur de thèse ainsi que la structure d'accueil d'autre part.

Ce document, ou charte, rappelle la déontologie qui inspire les dispositions réglementaires qui ne sont pas toujours connues des doctorants et des directeurs de thèses.

La signature d'une charte est l'occasion de faire prendre conscience aux partenaires des objectifs stratégiques tant dans les domaines du fondamental que de l'appliqué des travaux de recherche et de préciser le contexte de travail, les pratiques et règles en vigueur dans l'institution en matière de qualité, de principes éthiques, de propriété intellectuelle, de conditions de formation et/ou de travail, de sécurité et hygiène.

Le domaine des Sciences et Technologies a des pratiques et des spécificités qui doivent apparaître dans une charte des thèses scientifiques.

Compétences scientifiques, personnelles et professionnelles attendues :

- Exigence de qualité, d'initiative et d'autonomie
- Transférabilité et adaptabilité des compétences de haut niveau acquises, dans une spécialité, en un temps limité au cours de sa thèse
- Comprendre des problèmes complexes et proposer des solutions durables.
- Savoir concevoir et gérer un projet de recherche
- Savoir associer et piloter un groupe dans une démarche projet
- Capacité d'inventer des solutions adaptées à de nouveaux problèmes
- Être capable d'imaginer des approches innovantes
- Savoir communiquer et diffuser des résultats auprès des spécialistes internationaux et au niveau de la société
- Connaître le milieu professionnel pour savoir y évoluer
- Capacité à s'intégrer dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux et à développer des partenariats
- Être un docteur ayant une bonne culture pluridisciplinaire
- Savoir mesurer les enjeux éthiques et sociétaux de sa recherche
- Être un citoyen, responsable, respectueux des droits de l'homme et de l'environnement.

« Charte des thèses » ou « convention doctorale » en sciences et technologies

Un socle commun dans l'espace francophone

Droits et devoirs de la formation doctorale ou de l'école doctorale

L'école doctorale doit créer une communauté et une dynamique favorisant l'autonomie et la responsabilisation des doctorants.

- Propose aux encadrants des formations leur facilitant leur rôle d'accompagnant
- Vérifie les conditions d'encadrement (disponibilité de l'encadrant, nombre de doctorants encadrés ...)
- Veille à ce que le doctorant possède les revenus nécessaires à la réalisation de sa thèse dans de bonnes conditions
- S'assure de la qualité scientifique des sujets et des projets de recherche ainsi que des potentiels humains et techniques y afférents.
- Informe les doctorants des débouchés potentiels.
- Assure la validation des étapes de la réalisation du projet.
- Organise d'une part la formation scientifique et d'autre part des formations qui contribuent à un élargissement scientifique par rapport à un projet de la thèse ainsi que des formations transversales.
- Met en œuvre une procédure de médiation en cas de conflit
- Facilite l'ouverture à l'international.
- Inscrit le doctorant dans une démarche citoyenne, responsable et respectueuse des droits de l'homme et de l'environnement.
- Veille à la qualité des rapporteurs et/ou des membres du jury.
- Met à la disposition du docteur tous les renseignements de nature à favoriser son insertion professionnelle et assure le suivi de son parcours professionnel.

Droits et devoirs de la direction de thèse

- Propose un sujet de recherche original
- Veille, en concertation avec le directeur du laboratoire d'accueil, à ce que le doctorant ait les moyens d'assumer la réalisation de son travail (financement, équipement, documentation, intégration dans une équipe de recherche, séminaires...);
- Respecte et fait respecter les étapes d'avancement et les exigences spécifiques (faisabilité, rapports, durée ..).

- Fournit un environnement sain et sécurisé et s'assure que le doctorant respecte les règles d'hygiène et de sécurité dans son activité.
- Accompagne le doctorant dans la définition et la réalisation de son projet.
- Peut solliciter une médiation en cas de conflits avec le doctorant.
- Développe l'autonomie et la responsabilité du doctorant.
- Veille à la diffusion et à la valorisation du travail du doctorant en respectant les règles de propriété intellectuelle.
- Respecte les engagements de confidentialité.

Droits et devoirs du doctorant

- Participe à l'élaboration de son projet et à la recherche de son financement.
- Doit respecter les règles relatives à la vie collective, à la déontologie scientifique, à l'hygiène et à la sécurité.
- Doit s'impliquer activement dans la réalisation de son projet de thèse.
- Peut solliciter une médiation en cas de conflits avec son directeur .
- Doit présenter ses travaux lors de séminaires de laboratoires, de la formation doctorale ou de l'école doctorale dont il relève.
- Participe à la vie du laboratoire d'accueil et de l'école doctorale.
- Doit être auteur pour tous les travaux issus de sa thèse.
- Respecte les engagements de confidentialité ;
- S'engage à répondre, après l'obtention de sa thèse, aux questionnaires lancés par son école doctorale afin de suivre le parcours professionnel des docteurs de son établissement.

item CIRUISEF 2009

À rajouter à toutes les Chartes de thèse du domaine scientifique de l'espace francophone.

Le doctorant du domaine « Sciences et Technologie » doit rédiger durant sa première année de thèse (voire sa deuxième année) **un texte de 1 à 4 pages précisant : les enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux de la recherche qu'il effectue aujourd'hui et qu'il prépare pour demain.**

Cette réflexion personnelle scientifique et philosophique doit l'aider à mieux comprendre son rôle particulier d'Homme ou Femme de Sciences dans la Société et les responsabilités qui lui incombent.